**COMITÉ DE PENSION DU CHEMIN DE FER CANADIEN PACIFIQUE**

 **REPRÉSENTANT DES RÉGIMES DE RETRAITE – ROBERT J. CAMERON**

 **C.P.C. 885**

 **Revelstoke (C.-B.) V0E 2S0**

 **Courriel :** **rjc48@telus.net**

 **Tél. : 250-837-4248**

 **Cellulaire : 250-837-1083**

 **Le 10 décembre 2024**

**À TOUTES LES ASSOCIATIONS DE RETRAITÉS DU CHEMIN DE FER CANADIEN PACIFIQUE ET À L'EXÉCUTIF DU CONSEIL NATIONAL DES ASSOCIATIONS DE RETRAITÉS DU CANADIEN PACIFIQUE ET AUX AUTRES RETRAITÉS.**

Salutations à tous

Il s'agit du montant de l'indexation pour l'année 2025, en date du 1er janvier 2025. L'indexation est basée sur 50 % de la moyenne sur 12 mois du 1er octobre 2023 au 30 septembre 2024. **La moyenne est de 2,70% et la moitié égale 1,35%**

Pour être admissible, un retraité doit être à la retraite depuis au moins 5 ans et être âgé de 65 ans au 31 décembre 2023. L'indexation se fait sur la première 1 500,00 $ de votre rente. L'augmentation maximale serait donc de 1 500,00 $ X 1,35 % = 20,25 $ par mois, à compter de votre paiement de janvier 2025.

Le calcul de l'Indice annuel des prix à la consommation (IPC) en vigueur le 1er janvier 2025

 à l'article 16.03(2) du Règlement sur les pensions.

L'article 16.03(a) (i) indique que l'IPC pour le 1er octobre 2023 au 30 septembre 2024 est de 1 921,1 divisé par 1 870,5 e quals 1,02705 moins 1 est de 2,70% (arrondi)

50 % de la variation de l'IPC 2,70 % moins 50,00 % équivaut à 1,35 %

 L'article 16.03 a) ii) est de 3,00 pour cent maximum

L'article 16.03 a) iii) est le changement par rapport à l'année précédente

1 870,5 divisé par 1 786 équivaut à 1,04725 divisé par 1 équivaut à 4,700 % (arrondi)

100 % de la variation de l'IPC (année précédente)

4,700% divisé par 100,00% équivaut à 4,70%

 Le moindre de (i), (ii) et (iii) est égal à 1,35% et c'est ce que vous obtenez sur le premier

1 500,00 $ de votre chèque.

J'attends des renseignements sur la nouvelle impression des Règles sur les pensions et lorsque je recevrai cette information, je vous en informerai et si quelqu'un veut une copie lorsqu'elle sera disponible si vous en demandez une copie, vous pouvez vous en faire envoyer une.

Le fonds de pension avait un taux de rendement global de 17,27% au 30 septembre 2024 et s'est à 14,003 milliards

Les taux de la Croix Bleue pour 2025 devraient vous être envoyés au cours des prochains mois

Tous les membres du Compte de dépenses de santé (CSS) devraient être remplacés par la Sun Life dès maintenant

Si quelqu'un a des questions, s'il vous plaît contactez-moi et je vais essayer d'obtenir vos réponses, si possible, dès que je peux.

En terminant, j'aimerais vous souhaiter à tous un très joyeux Noël et une année 2025 heureuse et en bonne santé.

Veuillez agréer, monsieur le vous en l'honneur

 L'Ambassadeur, Représentant permanent de la République de Corée

Robert J. Cameron Représentant des retraités